



Construction d'un gabion (1/2)

Septembre - Novembre 2004

6^e PONT

Au moment du battage, les tubes permettant la construction des gabions se sont enfoncés de façon inégale, suivant la nature du sol rencontré. Il s'agit de les prolonger de façon à les mettre à la même côte (hauteur). Les prolongements à réaliser varient entre 0,15 m et 3,20 m.

Les éléments béton des gabions et des socles sont préfabriqués sur la rive gauche du site.

Les éléments préfabriqués, constitués d'éléments en forme de "pétale" et d'un élément circulaire, sont mis en place sur les tubes préalablement battus ; ainsi assemblés, ils formeront le *radier**.

L'élément circulaire est posé sur le gabion, côté amont de la rive droite. La mise en place des éléments préfabriqués nécessite une grande précision dans les réglages, surtout latéraux, afin que, une fois achevé, le gabion puisse descendre sans problème le long des pieux dans la Seine.

Le montage de la grue à tour est terminé sur la rive droite. Une grue identique sera installée sur la rive gauche. Elles sont toutes deux équipées d'un ascenseur.

* cf. définitions au verso.



Mise à la côte des pieux de fondation du gabion amont de la rive droite



Élément circulaire d'un gabion en préfabrication



Élément en forme de "pétale" d'un gabion en préfabrication



L'élément circulaire et un élément en forme de "pétale" sont en place sur le gabion amont de la rive droite



Vue générale du chantier depuis la rive droite

Papillons

Tabliers

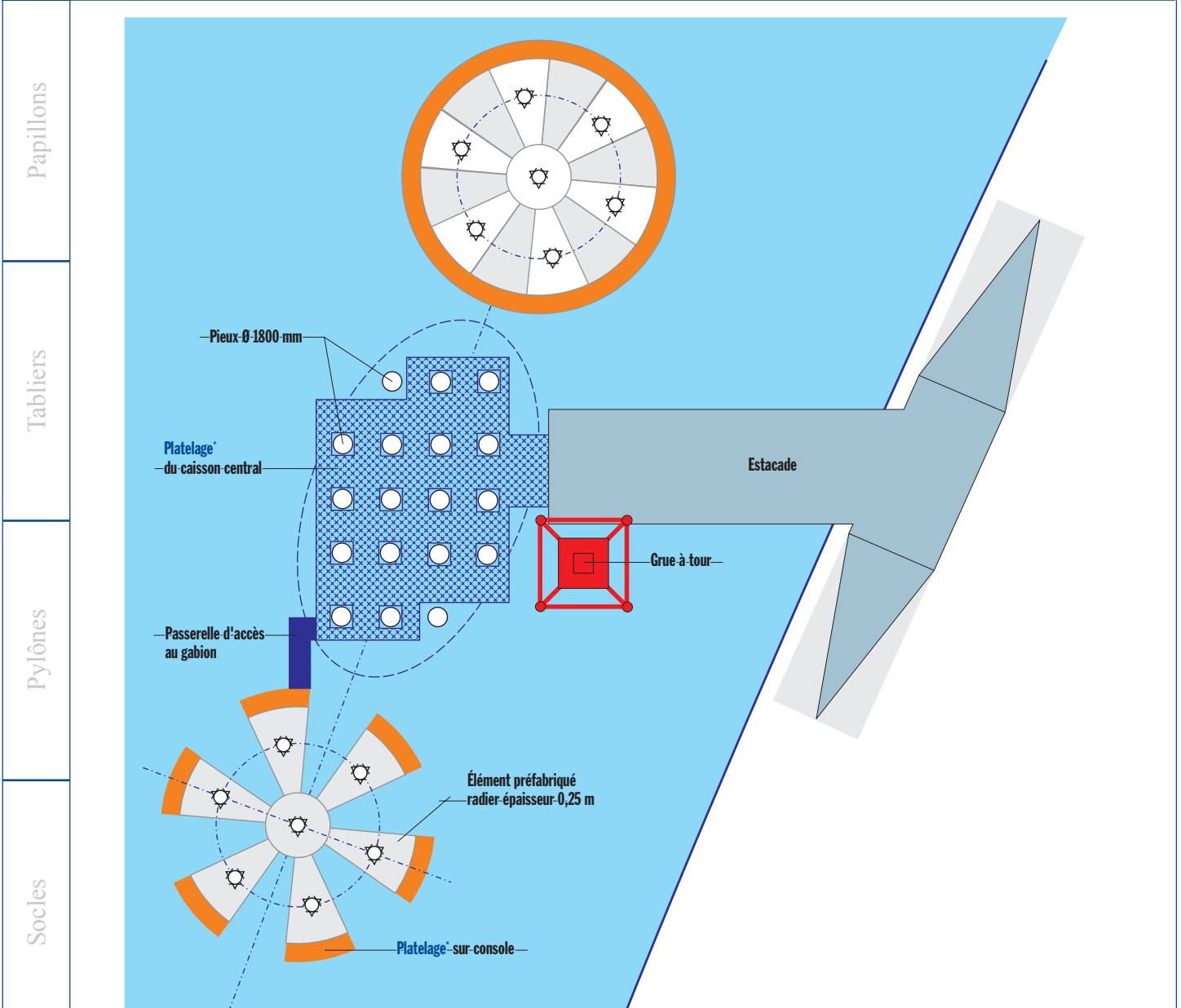
Pyllones

Socles

Gabions

Fondations





Premières phases de travaux dans la réalisation des gabions

7 tubes de fondation sont battus en Seine pour chaque gabion.

Phase 1

Un élément en béton préfabriqué de forme circulaire est mis en place et fixé sur le pieu central. Puis 6 éléments en « pétale » sont insérés sur les pieux et sur l'élément central.

Phase 2

Les 6 derniers éléments prennent alors appui sur les 7 éléments déjà installés pour former un radier de 20 m de diamètre.

Définitions

***Radier :** Le radier constitue l'assise du gabion. Il s'agit d'un disque de 22 m de diamètre et d'1 m d'épaisseur.

***Platelage :** Ensemble de dalles béton, dont certaines avec réservations*, assemblées bord à bord.

***Réservation :** Cavité ou orifice ménagé dans une paroi en prévision du passage de gaines, de tuyaux, de câbles...